



Transfert de personnes dans le secteur des soins

Évaluation des contraintes corporelles

Utilisez les questions ci-après pour déterminer si la protection de la santé du personnel chargé de prodiguer des soins aux personnes à mobilité réduite ou de leur accompagnement est garantie, par exemple lors des activités de transfert ou de mobilisation. Ce questionnaire est conçu pour les secteurs des soins hospitaliers et des soins ambulatoires.

Établissement			
Service, département, équipe			
Interlocuteur			
Évaluation réalisée par		Date	Visa

1 Moyens auxiliaires

Vérifiez les points suivants sur place.

Exigences	Oui	En partie	Non
1.1 Les moyens auxiliaires techniques pour le transfert des patients sont-ils à disposition en nombre suffisant? Exemples: lève-personne mobile, lève-personne plafonnier, verticalisateur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Les petits moyens auxiliaires pour les transferts ci-dessous sont-ils à disposition? – Glissement vers la tête de lit: tapis antidérapant (fig. 1) et drap de transfert (fig. 2) – Redressement dans le lit: échelle de lit (fig. 3) – Lit-fauteuil roulant: ceinture de transfert (fig. 4), planche de transfert, disque pivotant à guidon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3 Les moyens auxiliaires et les petits moyens auxiliaires sont-ils facilement accessibles et utilisables dans les activités quotidiennes? – Le chargement des batteries est-il garanti? – Y a-t-il un lieu d'entreposage dans le service ou le département ou dans la chambre des patients?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4 La liste des moyens auxiliaires et des petits moyens auxiliaires à disposition est-elle régulièrement mise à jour?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5 Les lits médicalisés sont-ils réglables en hauteur et si nécessaire peuvent-ils être équipés d'une barrière latérale discontinue?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



1 Tapis antidérapant
(voir question 1.2)



2 Drap de transfert
(voir question 1.2)



3 Échelle de lit
(voir question 1.2)



4 Ceinture de transfert
(voir question 1.2)

2 Espace disponible

Vérifiez les points suivants sur place (soins ambulatoires: dès l'évaluation des besoins spécifiques des patients).

Exigences	Oui	Non
2.1 Les lits pour le transfert sont-ils accessibles des deux côtés? 1 m d'espace libre au minimum des deux côtés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 L'espace à disposition pour utiliser un fauteuil roulant ou un lève-personne est-il suffisant? 1,5 m d'espace libre au minimum d'un côté du lit, suffisamment de place sous le lit pour l'utilisation d'un lève-personne mobile.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3 L'espace à disposition dans les toilettes pour utiliser un fauteuil roulant, une chaise percée ou un lève-personne est-il suffisant? 2 m de largeur au minimum ou autres solutions permettant de travailler en gardant le dos droit (p. ex. chaise percée).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.4 L'espace à disposition dans la douche pour utiliser un fauteuil roulant, une chaise percée ou une chaise de douche est-il suffisant? 2 m de largeur au minimum ou autres solutions permettant de garder le dos droit pour faire la toilette des patients hors de la douche ou de la salle de bain.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5 Si vous avez répondu par non à une ou plusieurs des questions ci-dessus: le personnel a-t-il bénéficié d'une formation sur les modes de transfert préconisés dans les situations décrites?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 Organisation

Exigences et questions	Oui	En partie	Non
3.1 Avez-vous une personne responsable du transfert dans votre établissement (p. ex. coach de transfert)? Soutien de la gestion de la santé dans l'entreprise ou d'un groupe de travail «contraintes corporelles» (représentants du personnel soignant, thérapeutes, préposé à la sécurité, etc.).	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
3.2 Le transfert et l'utilisation des moyens auxiliaires utilisés sont-ils décrits dans la documentation des soins et les changements apportés sont-ils mentionnés?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.3 Les processus ci-dessous concernant les moyens auxiliaires sont-ils définis? – Achat – Maintenance – Entreposage	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
3.4 Le personnel concerné reçoit-il une instruction sur l'utilisation des moyens auxiliaires techniques et des petits moyens auxiliaires? Cette instruction est-elle documentée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.5 Les instructions dispensées concernant les modes de travail préconisés sont-elles systématiquement planifiées, documentées et contrôlées?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.6 Existe-t-il des instructions internes concernant le port de chaussures appropriées dans votre établissement? Important: porter uniquement des chaussures à contrefort fermé. Ne pas utiliser de chaussures à lanières, sandales, Crocs ou surchaussures bleues. Voir publication «Aide et soins en toute sécurité: cela dépend de vos chaussures!», www.suva.ch/88333.f .	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
3.7 Les contraintes corporelles du personnel sont-elles évaluées chaque année (enquête auprès des collaborateurs et des collaboratrices, accompagnement pratique avec situations de transfert)?	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

4 Interview du personnel aidant et soignant

Vérifiez ces points en interviewant trois personnes au minimum. (Inscrivez l'évaluation la plus mauvaise.)

Exigences	Oui	Non
4.1 Utilisez-vous des moyens auxiliaires ou des petits moyens auxiliaires dans vos activités quotidiennes de manière ciblée et conformément à ce qui est prévu?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Recevez-vous l'aide et le soutien nécessaires lorsque vous prévoyez un transfert particulièrement astreignant?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.3 Avez-vous la possibilité de dire STOP en cas de situations particulièrement astreignantes (p. ex. lors du transfert de patients) et les solutions prévues sont-elles mises en œuvre?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.4 Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous l'effort à fournir lors de transferts réguliers?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Servez-vous de l'échelle ci-dessous comme point de repère. Cochez la case correspondante.

Échelle de 1 à 10	Évaluation qualitative
1 à 3	faible/modéré
4 à 6	élevé
7 à 10	très important/extrême

5 Évaluation intermédiaire

Faites le décompte du nombre de croix (réponses) dans les champs verts, jaunes et rouges des sections 1 à 4.

Sections	Nombre de réponses		
	vert	jaune	rouge
1 Moyens auxiliaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Espace disponible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Organisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Interview du personnel aidant et soignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Total	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6 Évaluation finale

L'exposition aux risques du personnel aidant et soignant est évaluée en fonction des totaux obtenus pour les couleurs respectives.

Résultat	Mesures nécessaires
Uniquement des réponses vertes	Des mesures de prévention peuvent s'avérer utiles pour les jeunes gens, les personnes d'un certain âge ou possédant des aptitudes limitées. Afin de limiter le risque résiduel, il est conseillé d'améliorer les points évalués en jaune.
1 à 3 réponses jaunes, aucune réponse rouge	Des mesures de prévention ou une analyse particulière sont nécessaires afin d'éliminer les points évalués en rouge et de réduire le nombre de points évalués en jaune.
Au moins 4 réponses jaunes, ou Au moins 1 réponse rouge	

Annexe

Moyens auxiliaires et mesures nécessaires

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des moyens auxiliaires et des mesures nécessaires pour les différentes activités. Chaque situation peut également être analysée en détail à l'aide des diagrammes. Ce tableau non exhaustif est un outil qui permet de déterminer les besoins et de convenir de la manière de procéder avec la personne à mobilité réduite, ses proches et la direction de l'établissement. D'autres solutions sont possibles si elles permettent d'atteindre un niveau de protection équivalent. Le choix et l'utilisation de moyens auxiliaires et de mesures appropriés dépendent de différents facteurs. Dans la légende* en bas de page, vous trouverez quelques exemples et une liste de moyens auxiliaires techniques et des petits moyens auxiliaires (y compris des équipements spécialement conçus pour la douche ou la baignoire).

Situation	Mobilité légèrement réduite	Mobilité fortement réduite	
Voir vidéos de formation: www.suva.ch/transfert-intelligent-formation	La personne a besoin de peu d'aide (le personnel ne soulève pas de poids)	La personne a besoin d'aide (le personnel soulève du poids)	La personne a besoin d'une aide complète (le personnel prend en charge des activités)
Transfert du lit à la chaise/au fauteuil roulant ou aux toilettes/à la chaise de douche	<ul style="list-style-type: none"> • Petits moyens auxiliaires • Lit électrique réglable en hauteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Petits moyens auxiliaires • Lit électrique réglable en hauteur (accessible des deux côtés) • Moyen auxiliaire technique pour le transfert • Seconde personne¹, si la personne > 80 kg 	<ul style="list-style-type: none"> • Lit électrique réglable en hauteur (accessible des deux côtés, appui-tête réglable, barrière discontinue) • Moyen auxiliaire technique pour le transfert • Seconde personne¹
Transfert au lit (glissement vers la tête de lit, déplacement de côté en position latérale, redressement dans le lit)	<ul style="list-style-type: none"> • Petits moyens auxiliaires • Lit électrique réglable en hauteur (accessible des deux côtés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Petits moyens auxiliaires • Lit électrique réglable en hauteur (accessible des deux côtés) • Seconde personne¹, si la personne > 80 kg 	<ul style="list-style-type: none"> • Petits moyens auxiliaires • Moyens auxiliaires techniques • Lit électrique réglable en hauteur (accessible des deux côtés, appui-tête réglable, barrière discontinue) • Seconde personne¹
Soins corporels (bain, douche et toilette complète)	<ul style="list-style-type: none"> • Petits moyens auxiliaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Petits moyens auxiliaires • Moyens auxiliaires techniques • Seconde personne¹, si la personne > 80 kg • Suffisamment de place 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens auxiliaires techniques pour le transfert • Seconde personne¹ • Suffisamment de place

*Légende

- **Petits moyens auxiliaires:** tapis antidérapant, échelle de lit, ceinture de transfert, drap de transfert, planche de transfert, disque pivotant à guidon, support de pieds (marchepied médical), ceinture de jambe, rollboard, coussin antidérapant...
- **Petits moyens auxiliaires pour les soins corporels:** tapis antidérapant, chaise ou tabouret de douche, planche pour la baignoire, tapis de douche, barre de maintien, aide au transfert en position assise...
- **Moyens auxiliaires techniques pour le transfert** tels que verticalisateur, lève-personne (ou lève-personne plafonnier)
- **Moyens auxiliaires techniques pour les soins corporels:** chaise de douche réglable en hauteur, lève-personne et élévateur de bain
- **Suffisamment de place:** pour utiliser les moyens auxiliaires, 2m de largeur au minimum

¹ **Seconde personne:** personnel aidant ou soignant, proche ou personne de confiance (p. ex. membre de la famille, voisin)

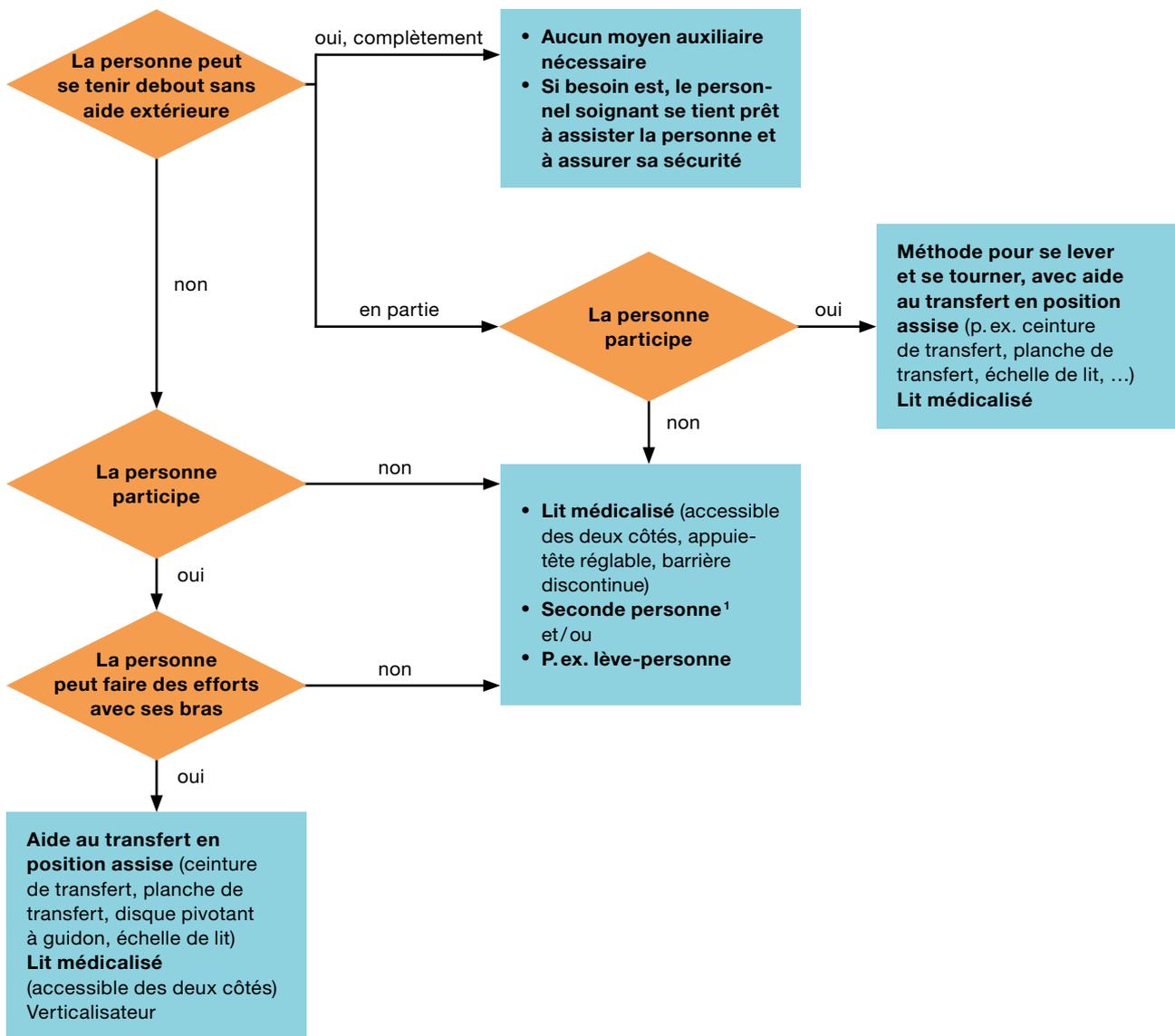
Diagrammes d'analyse approfondie des mesures et des moyens auxiliaires requis

Les diagrammes ci-dessous sont tirés des «Guidelines for Nursing Homes OSHA», Occupational Safety and Health Administration 3182-3R 2009. Ils ont été légèrement modifiés.



Transfert du lit à la chaise/au fauteuil roulant, aux toilettes/à la chaise de douche de la personne à mobilité réduite

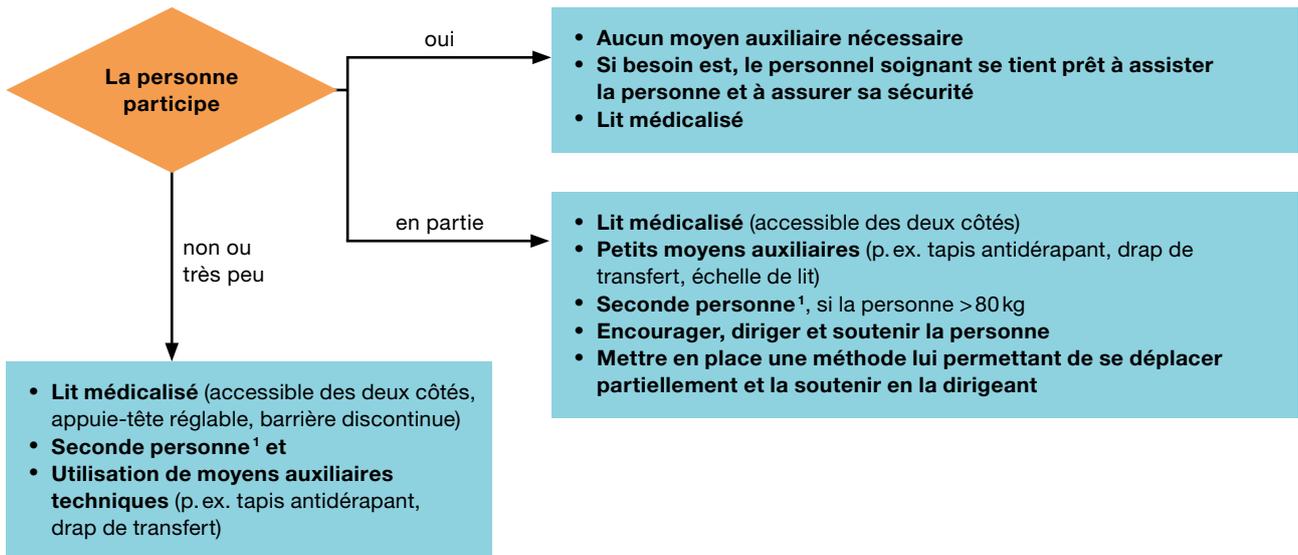
(p. ex. pour se relever du fauteuil ou aller du fauteuil roulant aux toilettes)



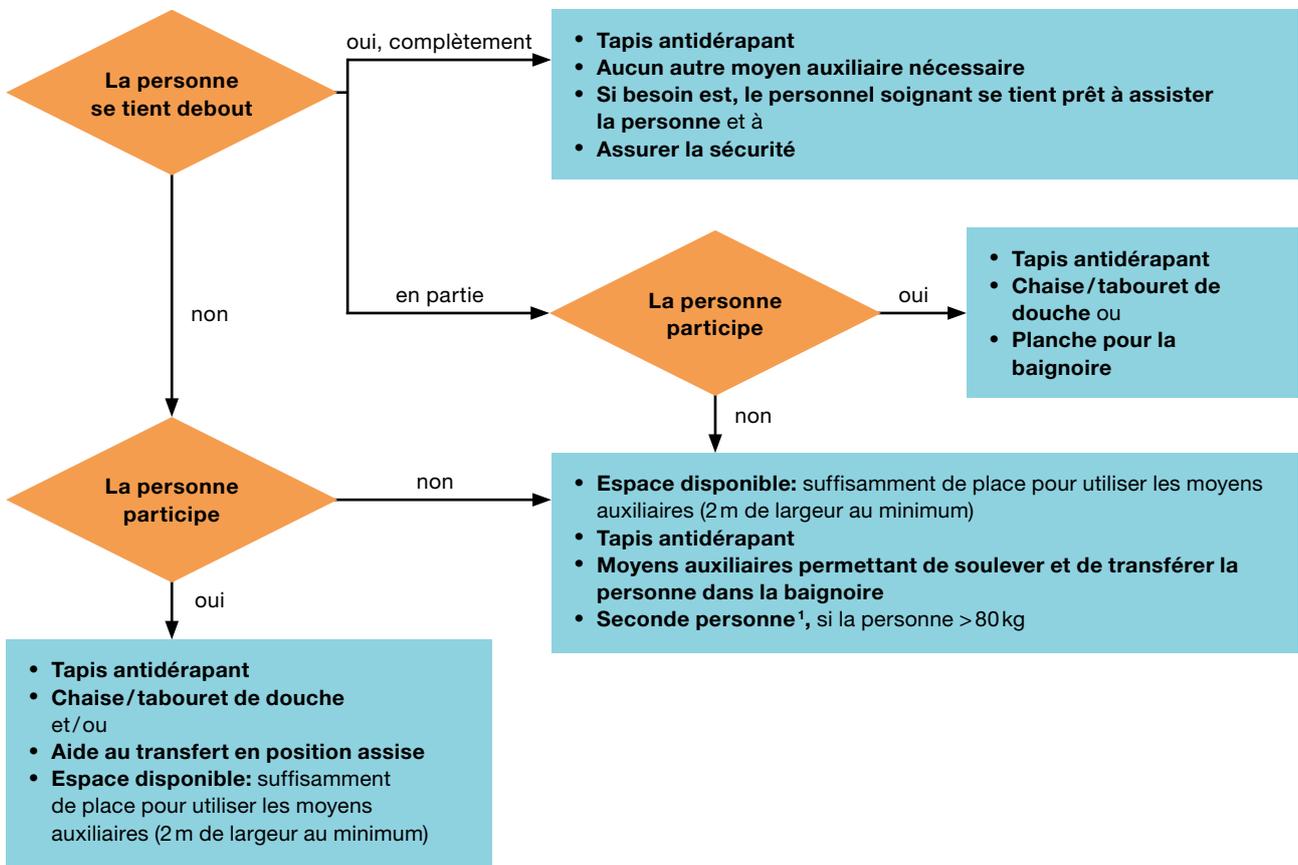
¹ Seconde personne: personnel soignant, proche ou personne de confiance (p. ex. membre de la famille, voisin)



Transfert au lit



Soins corporels (bain, douche et toilette complète)



¹ Seconde personne: personnel soignant, proche ou personne de confiance (p. ex. membre de la famille, voisin)

Références

Bases légales

- OPA: ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (RS 832.30, en particulier l'art. 41)
- OLT 3: ordonnance 3 relative à la loi sur le travail (protection de la santé) (RS 822.113, en particulier les art. 2, 4, 5, 10, 23, 24 et 25)

État de la technique

- www.suva.ch/transfert-intelligent
- L'accident n'arrive pas par hasard! Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur de la santé, CFST, www.suva.ch/6290.f
- L'accident n'arrive pas par hasard! Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur de l'aide et des soins à domicile (Spitex), CFST, www.suva.ch/6291.f

Associations et solutions interentreprises

- CURAVIVA Suisse, www.curaviva.ch
- Aide et soins à domicile Suisse, www.spitex.ch
- Association Spitex privée Suisse ASPS, www.spitexprivee.ch
- Kinaesthetics Suisse, www.kinaesthetics.ch
- PDSB – Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires, www.croixrougevaudoise.ch
-> Je veux me former -> Formations pour institutions
- Association suisse des infirmières et infirmiers ASI, www.sbk.ch
- Croix-Rouge suisse, www.redcross.ch
- ARTISET – la fédération des prestataires de services pour les personnes ayant besoin de soutien, www.artiset.ch
- Solution de branche H+, www.hplus.ch/fr/securiteautravail
- Sécurité au Travail en Suisse, www.arbeitssicherheitschweiz.ch

Contributeurs

La présente publication est le fruit de la collaboration étroite entre AEH Zentrum für Arbeitsmedizin, Ergonomie und Hygiene AG (www.spitex.aeh.ch) et l'Association intercantonale pour la protection des travailleurs AIPT (www.iva-ch.ch).

Le modèle Suva Les quatre piliers



La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.



Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.



La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.



La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'État.

Suva

Case postale, 6002 Lucerne

Renseignements

Secteur physique, chimie et ergonomie
Tél. 058 411 12 12
service.clientele@suva.ch

Téléchargement

www.suva.ch/88305.f

Titre

Transfert de personnes dans le secteur des soins

Contributeurs

Association intercantonale pour la protection des travailleurs AIPT,
AEH Zentrum für Arbeitsmedizin,
Ergonomie und Hygiene AG
(gestion du projet)

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: mars 2020

Édition revue et corrigée: octobre 2024

Référence

88305.f (uniquement au format PDF)

